



REPORTING FINANCIER #22



REPORTING FINANCIER #22

30 juin 2022

**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**



par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



REPORTING FINANCIER #22

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
<i>1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....</i>	<i>5</i>
<i>1.2. Nos engagements.....</i>	<i>5</i>
<i>1.3. Utilisation de votre épargne.....</i>	<i>6</i>
<i>1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.....</i>	<i>6</i>
<i>1.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....</i>	<i>6</i>
BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	7
2. VOTRE EPARGNE.....	8
<i>2.1. Taux de transformation de votre épargne.....</i>	<i>8</i>
<i>2.2. Evolution de la collecte d'épargne.....</i>	<i>9</i>
<i>2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....</i>	<i>9</i>
3. LES CREDITS.....	10
<i>3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition.....</i>	<i>10</i>
<i>3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet.....</i>	<i>10</i>



REPORTING FINANCIER #22

PREAMBULE



REPORTING FINANCIER #22



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Les mois d'été sont là. Avec leurs plaisirs estivaux mais aussi une nouvelle appréhension, qu'ils soient trop chauds, trop secs ...

Le réchauffement climatique devient réalité et notre « usage » de l'été s'en trouve inévitablement impacté. Petit à petit, ou brutalement, nous comprenons, prenons conscience, d'une mutation profonde de notre environnement ... et que nous ne pouvons pas rester les bras croisés à observer ou seulement s'indigner.

Il faut agir, l'inaction n'est plus une option. Chacun à son niveau, chacun avec ses expertises. La mienne est celle de la banque et c'est pour cela qu'au sein de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, j'ai créé la Banque de la Transition énergétique. Initiative peut-être modeste à l'échelle planétaire, mais je suis convaincu qu'il n'y a pas de petites initiatives, toutes sont nécessaires.

Les 240 millions d'euros que nous avons pu prêter grâce à votre épargne ont permis de réaliser des rénovations thermiques, de construire des centrales d'énergies renouvelables, de décarboner l'industrie, autant de projets que vous pouvez consulter sur le site ou à travers le présent reporting financier.

Je vous souhaite un bel été et d'excellentes vacances,

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

- Pierre-Henri GRENIER –

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Energétique



REPORTING FINANCIER #22

I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

I.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

I.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité :** les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale :** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.



REPORTING FINANCIER #22

I.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

I.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

I.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort 30 jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 22^{ème} reporting est donc arrêté au 30 juin 2022.

BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020



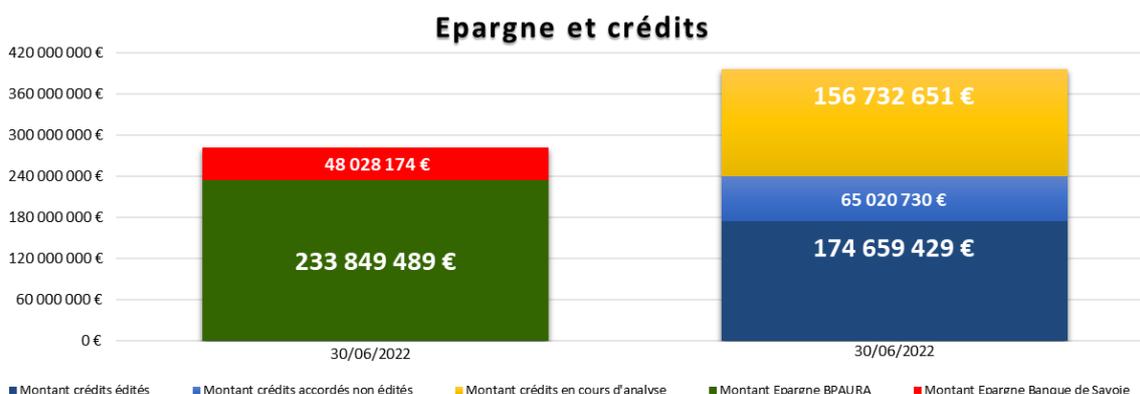
REPORTING FINANCIER #22

2. VOTRE EPARGNE

2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 30 juin 2022 ressort à : **85%**. En effet, vous avez placé **281 877 663 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer **239 680 159 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent, sachant qu'une partie des dossiers en cours d'analyse peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Énergétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



REPORTING FINANCIER #22

2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions !



2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Energétique</i>	84 236 980 €	11 463 638 €	-5 934 161 €	89 766 456 €
<i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>	149 383 740 €	9 475 096 €	-10 203 417 €	148 655 419 €
<i>Livret Transition Energétique Association</i>	6 454 675 €	20 466 €	-117 500 €	6 357 641 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire</i> ¹	419 185 €	27 795 €	-20 480 €	426 501 €
<i>Compte à Terme Transition Energétique</i>	33 742 645 €	3 135 000 €	-206 000 €	36 671 645 €
TOTAL	274 237 225 €	24 121 996 €	-16 481 558 €	281 877 663 €

¹ Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.



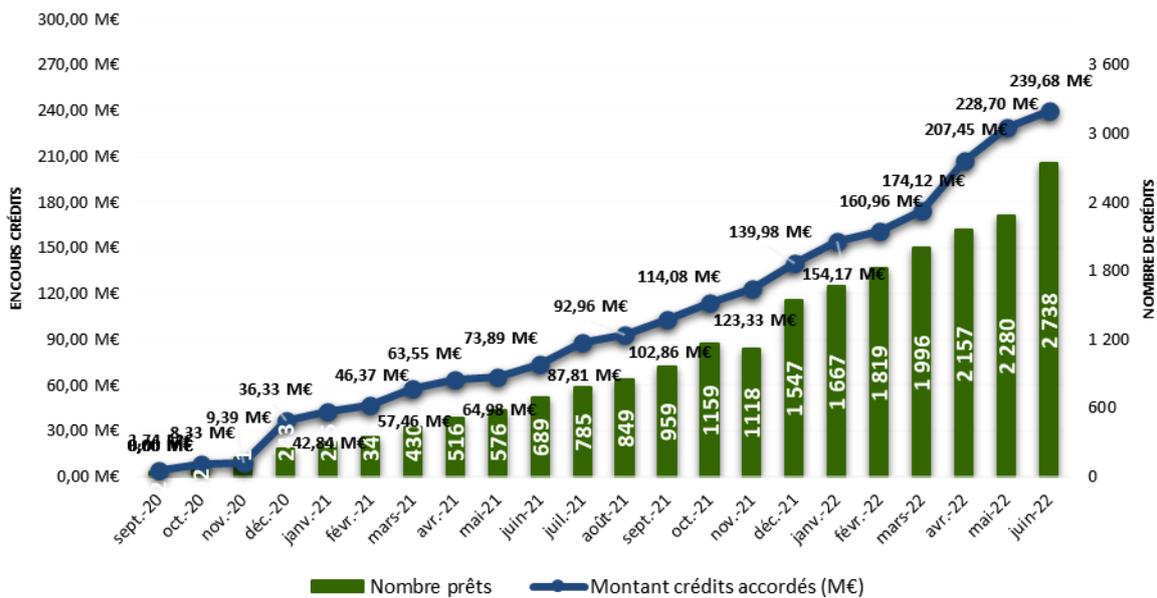
REPORTING FINANCIER #22

3. LES CREDITS

3.1. Evolution des crédits octroyés édités et en cours d'édition

La production de crédit évolue aussi à la hausse avec **239 680 159 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*) au 30 juin 2022.

Evolution des crédits



3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

Les crédits réalisés restent diversifiés avec : 52% de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, 32% pour l'efficacité énergétique, 13% sur l'éco mobilité et 3% sur l'innovation.

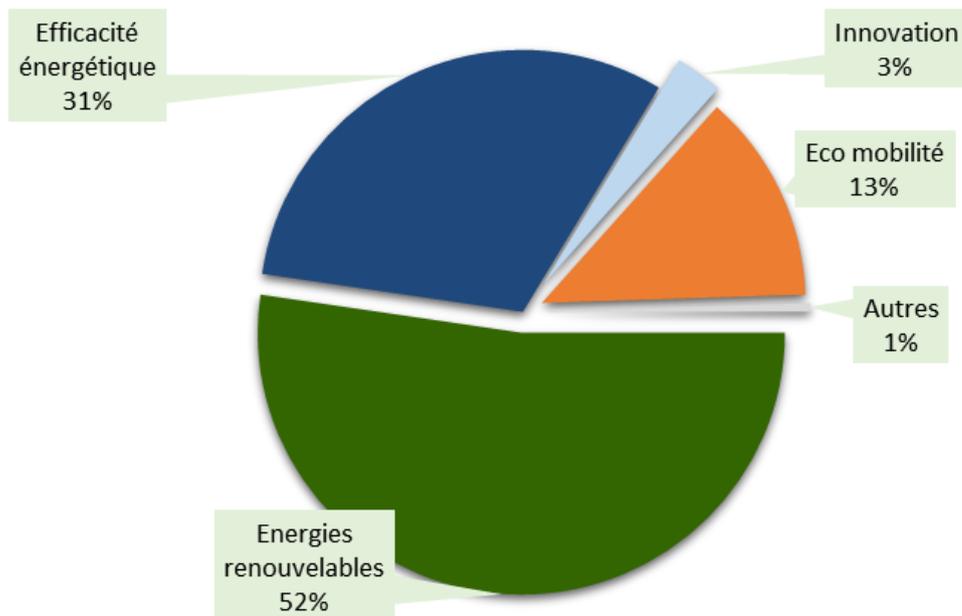
Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.



REPORTING FINANCIER #22

	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés non édités et édités sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
<i>Energies renouvelables</i>	121 765 661 €	4 322 582 €	-1 041 512 €	125 046 731 €
<i>Efficacité énergétique</i>	70 867 855 €	4 645 192 €	75 427 €	75 588 474 €
<i>Eco mobilité</i>	27 753 837 €	3 997 038 €	-625 326 €	31 125 549 €
<i>Innovation</i>	7 090 334 €	0 €	-363 334 €	6 727 000 €
<i>Investissement</i>	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
<i>Autres</i>	1 200 000 €	0 €	-27 595 €	1 172 405 €
TOTAL	228 697 687 €	12 964 812 €	-1 982 340 €	239 680 159 €

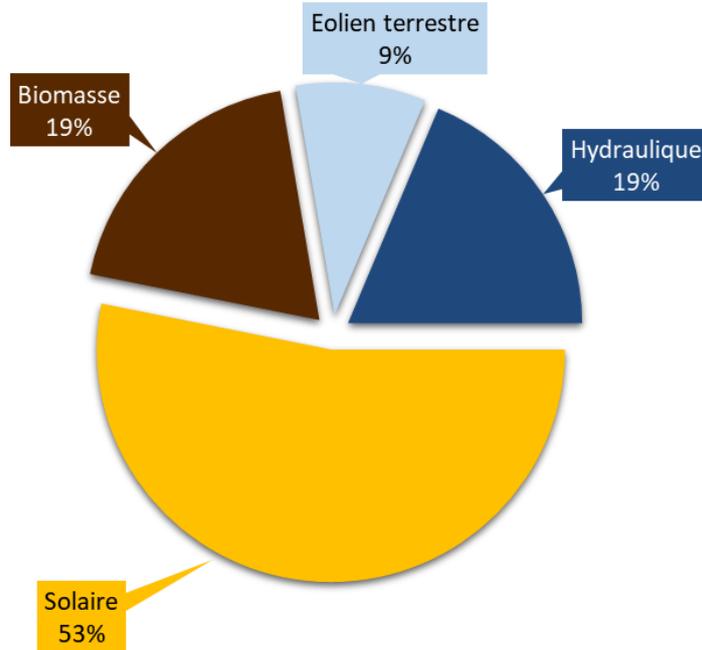
Répartition des crédits par typologie



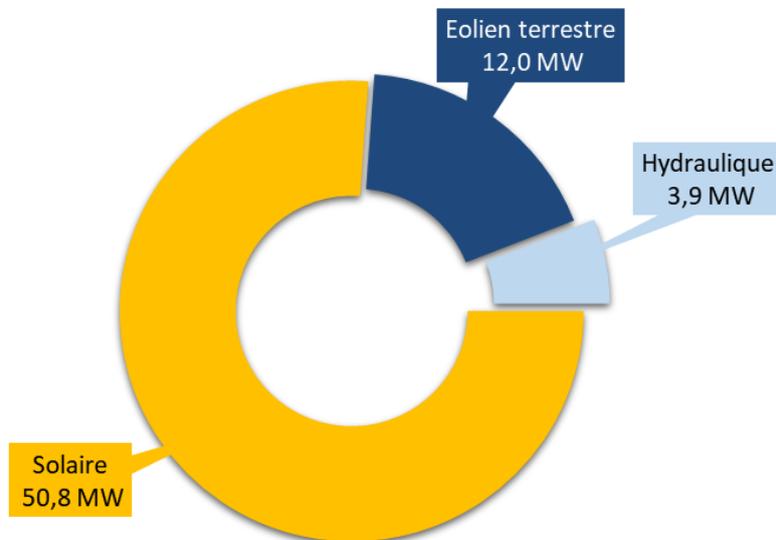


REPORTING FINANCIER #22

Montant crédits EnR accordés



Puissance installée par type d'énergie



**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr

